



Bulletin d'Information Communale  
Mairie de La Brosse-Montceaux

# OBIC

N°43 OCTOBRE 2022



## Heures d'ouverture

### DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

<b>Mardi</b>	de 10h à 12h et de 16h à 18h
<b>Mercredi</b>	de 10h à 12h
<b>Vendredi</b>	de 10h à 12h et de 15h à 17h

En dehors des heures  
d'ouverture vous pouvez  
**RENCONTRER LES ÉLUS**  
**SUR RENDEZ-VOUS**  
en téléphonant au secrétariat.

Mairie de La Brosse-Montceaux  
27 rue Grande - 01 64 32 23 07  
LA-BROSSE-MONTCEAUX@wanadoo.fr  
[www.labrossemontceaux.fr](http://www.labrossemontceaux.fr)

## Sommaire

### ► À PROPOS DE LA MAIRIE

Edito	p.1 et 2
Prestataire cantine scolaire	p. 2
Association Souvenir des Oblats	p. 2
Concert à la salle des fêtes	p. 3
Noël des enfants	p. 3
Liste des assistantes maternelles	p. 3

### ► À PROPOS DE L'ÉCOLE

Ecoles du RPI	p. 4
Nettoyons la nature	p. 4
Non au harcèlement	p. 4
Fermeture de classe	p. 4
Journée Européenne	p. 4
Sport à l'école	p. 4
Mobilisation des parents d'élèves	p. 5
Communiqué du RPI	p. 6

### ► À PROPOS DES ASSOCIATIONS

Les Marcheurs du Bresmont	p. 6
L'USCB	p. 6
Le potager Brossois	p. 7
La club des aînés	p. 7

### ► INFOS PRATIQUES

N° utiles	p. 8
Déchetterie	p. 8
Gérer vos biens immobiliers	p. 8
Le nouveau Lidl du Petit Fossard	p. 8
L'atelier de kristel.s	p. 8
Le Salon de Sabine	p. 8
La Cie Plat c'est bo	p. 8
Conseils municipaux	p. 8

## Brossoises, Brossois

Après un été chaud et sec, signe avant-coureur du dérèglement climatique en cours, l'heure est à la reprise pour ceux qui ont pu prendre quelques vacances malgré la morosité ambiante faite d'inflation élevée et d'une forte hausse du prix des carburants et d'énergie. Dans ce contexte votre municipalité continue à s'investir pour le bien être des habitants. Voici quelques nouvelles de la Commune :

- Malgré les efforts déployés, la **suppression d'une classe** dite de renfort à l'Ecole de La Brosse-Montceaux a été actée par l'Académie de Créteil (plus de détails sur la page 4).
- Le RPI a lancé un appel d'offres pour le choix du **nouveau prestataire pour la cantine scolaire** et a choisi le « mieux disant » pour assurer la qualité des repas proposés à nos enfants tout en maintenant le prix de l'année dernière malgré la hausse générale des coûts (détail sur la page 2).
- **Travaux d'implantation d'un PAV** (point d'apport volontaire) bac à verres sur le parking en face du Foyer Polyvalent
- **Travaux de voirie** en attente d'un gravillonnage route de Montmachoux et Villeneuve La Guyard. Pour votre information, avec le désengagement de l'Etat qui accorde de moins en moins de subventions, ce qui pouvait être fait en matière de travaux est maintenant reporté de 4 ans, voire plus.
- **L'implantation d'une épicerie et d'un point Cash** sur la commune, ne sera pas malheureusement envisageable. En effet, les démarches entreprises par la commission ont démontré une forte probabilité de manque de rentabilité à cause d'une trop grande proximité avec les centres commerciaux de Montereau et Villeneuve La Guyard.



- **L'implantation d'une épicerie automatique** était également envisagée car moins contraignante au niveau de gestion et du personnel mais ce projet a été jugé finalement non viable car il faut un minimum de 312 € de vente par jour soit 13 € de l'heure, ce qui semble difficilement atteignable.
- **Le prochain recensement** devrait avoir lieu en 2024. Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés car de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Pour exemple, avant 2019 nous étions 789 habitants mais

## SUITE EDITO

au dernier recensement, malgré de nouvelles constructions (27 maisons en plus) nous sommes passés à 749 habitants. Cette baisse a de graves conséquences sur le budget communal, puisque la DGF (dotation globale de fonctionnement) est calculée au nombre d'habitants d'où moins d'investissements. Si au prochain recensement les chiffres sont encore en baisse, la commune risque de se retrouver en difficulté. Il est donc important que tous les habitants y participent !

- En matière d'**économies d'énergie**, cela fait plus de 20 ans que la commune a opté pour un éclairage restreint et au début du printemps coupure complète de celui-ci, pour la préservation de l'écosystème notamment. Les dépenses énergétiques ont donc déjà été limitées depuis des années.
- Un dernier mot sur l'**incivisme** de certains de nos concitoyens qui n'hésitent pas à déposer leurs ordures ménagères dans les fossés ou en bordure des points d'apport volontaire. N'hésitez pas à leur faire la remarque lorsque vous tombez sur un de ces citoyens indéclicats. Rendons ensemble notre village encore plus attractif avec un accueil amical et un sens du civisme affirmé !

Bonne lecture de votre BIC et à très vite sur le terrain !

Alain Demelun

## Nouveau prestataire cantine scolaire

**Depuis cette dernière rentrée de septembre, le prestataire en charge de la fourniture des repas de la cantine des écoles a changé. En effet, le précédent marché arrivant à son terme, un nouvel appel d'offres a été lancé avec un cahier des charges d'autant plus précis que la réglementation dans le domaine évolue et que la conjoncture joue sur les capacités des prestataires à tenir les objectifs.**

Cette année, en plus des contraintes habituelles, les collectivités locales doivent jongler entre une inflation galopante et la nécessité de préserver des tarifs acceptables pour les services essentiels.

Pour rappel, le syndicat avait comme prestataire le Groupe DEPREYTERE, qui avait remporté le marché de fourniture de repas, il y a trois ans. Ce dernier étant arrivé à son terme en fin d'année scolaire, le conseil syndical a décidé de lancer un nouvel appel d'offres.

Quatre prestataires ont répondu au cahier des charges très strict orienté selon les aspects techniques (nombre de repas annuels, conditionnement, horaires et conditions de livraison) mais également qualitatifs avec notamment l'obligation d'élaborer des menus par un nutritionniste ou un diététicien respectant la composition des menus avec cinq composantes (protides, féculents, légumes, laitage et dessert).

En effet, les repas fournis doivent répondre aux normes AFNOR ainsi qu'aux dispositions du Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition (GEMRCN), de la loi « Egalim » et des différents décrets et textes législatifs qui régissent le secteur.

Une fois les offres reçues, leurs dépouillement et analyse effectués, c'est la société **ELITE Restauration** qui a été retenue et validée par le conseil syndical.

Les repas sont confectionnés à partir de produits de qualité et durables avec 20% au moins de produits biologiques, bénéficiant de signes de qualité officiels. Un repas « de secours » a également été fourni en cas de défaut de livraison ou cas de force majeure empêchant la préparation normale du repas.

Tous les fournisseurs nous imposaient néanmoins une hausse de leurs tarifs. Les membres de conseil syndical n'ont pas percuté cette hausse sur le prix facturé aux parents et prend également à sa charge la hausse des prix de l'énergie et de ses charges courantes. Ainsi pour l'année scolaire 2022-2023 les familles continuent de bénéficier du tarif de 5,45€ correspondant à un repas (tarif normal) et au temps de garde des enfants durant la pause méridienne.

## Association pour le souvenir des oblats



**Le 24/07/2022 a eu lieu, dans le parc du Château, la commémoration du supplice et du massacre par les nazis des 5 Oblats de Marie Immaculée, perpétrés le 24 juillet 1944 pour leur engagement dans la Résistance.**

Cette cérémonie a, comme chaque année réuni une importante assemblée autour des représentants de l'État et

des nombreux élus de la République, qui ont prononcé de poignants discours, ainsi que foule de représentants des associations patriotiques et de mémoire.

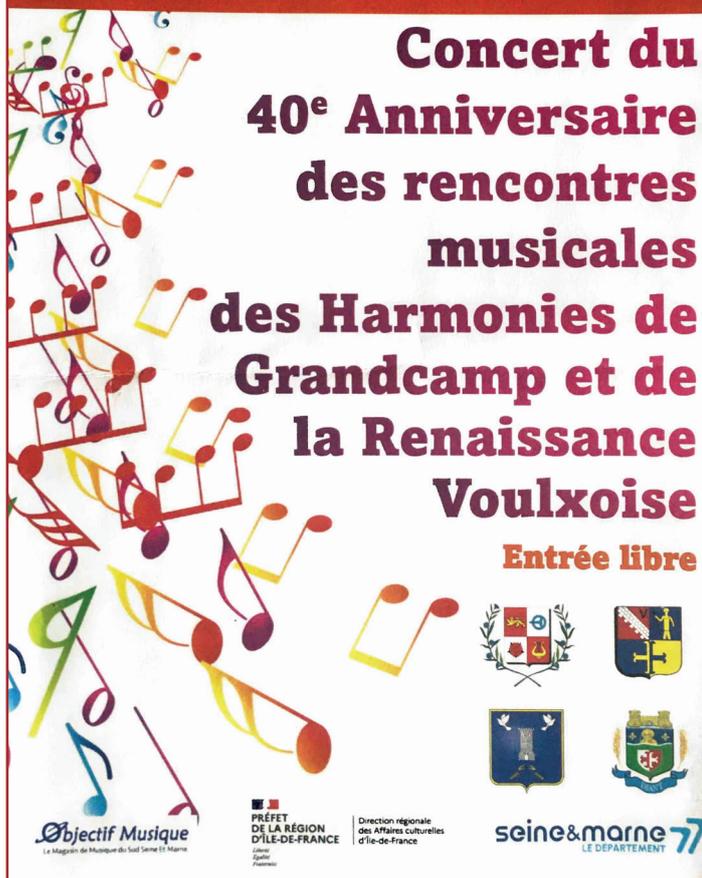
22 gerbes ont été déposées au pied de la stèle que les portedrapeaux entouraient, accompagnés de la fanfare de Voulux.

Une messe du Souvenir célébrée par le Père Marek Okolowski, lui-même de la congrégation des Oblats, avait précédé cette belle cérémonie qui se perpétue pour répondre au devoir de mémoire nécessaire pour aborder l'avenir.

Vous pouvez adhérer à l'Association moyennant une cotisation annuelle de 10 €. Renseignements en mairie.

Un livre écrit par Mr Alain Drèze, agrégé d'histoire et ancien maire de Montereau, raconte en détail l'histoire de ces religieux résistants : « La passion des Oblats » aux éditions L'Harmattan.

**Samedi 22 Octobre 2022 18H00**  
**Salle des fêtes**  
**de La Brosse Montceaux**



**Concert du 40<sup>e</sup> Anniversaire des rencontres musicales des Harmonies de Grandcamp et de la Renaissance Voulxoise**

**Entrée libre**



Objectif Musique  
 Le Magasin de Musique du Sud Seine et Marne

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE  
 Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France

seine&marne 77  
 LE DÉPARTEMENT

**Concert à la salle des fêtes**

L'école de musique « La Renaissance Voulxoise » en compagnie de l'Harmonie de Grandcamp vous invitent à leur concert du 22 octobre à 18h dans la Salle des fêtes de la Brosse Montceaux.

L'école de musique de Voux a pour vocation de délivrer aux élèves un enseignement complet, basé sur la pratique de l'instrument individuelle et collective dans le but d'allier théorie et pratique pour développer l'écoute, la coordination et le sens de la pulsation : flûte à bec et traversière, clarinette, saxophone, batterie et percussions, guitares, violon, piano et harmonica.

De son côté, l'Orchestre d'Harmonie souhaite faire vivre la musique à Voux et alentours depuis la Fanfare en avril 1946. Traditionnellement composé de vents et percussions, l'Orchestre d'Harmonie accueille aujourd'hui tous types d'instruments pour élargir ses possibilités orchestrales. Son répertoire couvre tous les styles, de musique classique jusqu'au jazz, en passant par les compositions originales et musiques de variété.

Les mairies de La Brosse Montceaux, Esmans et l'Amicale des Loisirs de Montmachoux organisent

**LE NOËL DES ENFANTS 2022**

INVITATION

**LE SAMEDI 10 DECEMBRE 2022**

A la Salle Polyvalente OMICI d'ESMANS  
 Rue Brette 77940 ESMANS

PROGRAMME DE L'APRES-MIDI :

14h 30 : Pour **PETITS de 0 au CP inclus**  
 Spectacle : "Joyeux Noël Monsieur Ours"  
 Goûter et Chocolats par le Père Noël

17h 00 : Pour **GRANDS du CE1 au CM2**  
 Spectacle : "Magie - Remy Marvely"  
 Goûter et Chocolats par le Père Noël



MESURES SANITAIRES GOUVERNEMENTALES EN VIGUEUR

**Noël des enfants 2022**

Les Mairies de la Brosse Montceaux, Esmans et l'Amicale des Loisirs de Montmachoux organisent comme chaque année le Noël pour les enfants de 0 à 10 ans.

Deux spectacles sont programmés pour le 10 décembre, suivis de la distribution des bonbons par le Père Noël et le goûter pour tous les enfants. Pour éviter le gaspillage et les dépenses inutiles, un bon d'inscription sera distribué courant novembre pour permettre ajuster au mieux l'achat de friandises.

**LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES**

Civilité	Nom prénom	Adresse	Courriel	Fixe	Portable	Capacité d'accueil
Mme	BOUTIN NATHALIE	18 RUE DE LA RANGEE	bernard.boutin38@orange.fr	01 60 74 83 73	06 03 95 78 28	4
Mme	BRIOT LAURA	16 RUE JACQUINE	laur_77@hotmail.fr		06 63 21 21 22	4
Mme	CORDEIRO MARIE CHRISTINE	13 bis RUE GRANDE	maricordeiro1@gmail.com	07 77 32 88 49		4
Mme	DELCLUZE LAURE	13 BIS RUE JACQUINE	claireaure@hotmail.com		06 69 30 74 84	3
Mme	GANEAU JESSICA	9 RUE VIGNEAU	jessicapategneau@gmail.com	09 84 26 54 49	06 50 97 49 14	4
Mme	GENISSON JACQUELINE	14 RUE DE LA LAITERIE	nico.pheli@orange.fr	01 64 32 54 60	06 79 40 21 22	4
Mme	ROYER MANON	2 IMPASSE DU 24 JUILLET 1944	manonroyer@hotmail.fr		06 46 73 12 31	2
Mme	SANTIL MIRANDA MARIA ELISABETH	12 ROUTE DE CHEVINOIS	santilelisabeth@hotmail.fr		06 32 81 77 41	3

## INFORMATIONS

### Ecoles du RPI

Ecole primaire de la Source – Esmans

Téléphone : 01.64.32.15.56

Mail : 0770645h@ac-creteil.fr

**Directrice** : Mme Détailler Sandrine

Mme Détailler : **Petits-Moyens**

Mme Cros : **Petits-Grands**

Mme Alves Da Costa : **CP-CE1**

**Ecole élémentaire de  
La Brosse-Montceaux**

Téléphone : 01.64.32.55.50

Mail : 0770641d@ac-creteil.fr

**Directrice** : Mme Beaulieu Christine

Mme Castex : **CE1 CE2**

Mme Korzec – M Vaucelle : **CE2 CM1**

Mme Beaulieu -M Vaucelle : **CM2**

## Nettoyons la nature

Voici un rituel bien important pour notre village et les plus jeunes. Comme chaque année depuis près de dix ans, les élèves de l'école ont parcouru chemins, bois et rues afin de ramasser les déchets qui polluent notre village.

Vendredi 23 Septembre après-midi, la motivation était comme toujours au rendez-vous pour nos 76 élèves mais aussi pour les parents, grands-parents qui les ont accompagnés. Ils ont ramassé patiemment une multitude de mégots et des déchets bien plus encombrants (tapis, câbles, bouteilles..) que les grands semblent incapables de mettre à la poubelle ou emporter à la déchetterie. Une bonne nouvelle, le nombre de déchets ramassés a bien diminué par rapport aux années précédentes ce qui laisse à penser que même les plus grands sont aussi plus sensibles au respect de la nature et de notre environnement. Pourvu que cela dure !

En tous les cas, bravo à nos enfants qui s'investissent chaque année et merci à tous ceux qui les accompagnent.



## Non au harcèlement !



### FERMETURE DE CLASSE

En ce début d'année scolaire, la fermeture de la septième classe de notre RPI a été confirmée par la DASEN. L'école de la Brosse-Montceaux est repassée à 3 classes, provoquant ainsi une surcharge des effectifs, plus particulièrement sur les classes de maternelle à Esmans.

Malgré un mouvement de contestation de parents d'élèves, la DASEN n'est pas revenue sur cette fermeture et aucun renfort n'a été mis en place pour alléger les effectifs. Les enseignants déplorent ces effectifs conséquents (30 élèves sur les classes de maternelle) qui ont aussi amené à scolariser quelques CE1 sur Esmans.

### Qu'est-ce que le harcèlement

Le harcèlement est une violence, peu visible, qui peut prendre la forme de violences physiques répétées, souvent accompagnées de violences verbales et psychologiques (insultes, moqueries, etc.), destinées à blesser et à nuire à la cible des attaques. Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, il dépasse le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement. Les conséquences du harcèlement en milieu scolaire peuvent être graves et multiples.

### Signaler un cas de harcèlement

**30 20 pour signaler un cas de harcèlement.** Ce dispositif téléphonique, gratuit depuis tous les postes, propose écoute, conseil et orientation aux appelants. Le 3020 est joignable du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi.

**30 18 en cas de cyberharcèlement** 100% anonyme, gratuit et confidentiel, Le 3018 est joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 et le samedi de 9h à 18h.

**Application 3018** Tchat, questionnaire, fiches pratiques et possibilité de stockage des preuves. Téléchargez l'application 3018 sur les plateformes habituelles iOS et Google Play.

**Avant toute chose, il est important de parler et d'informer les structures scolaires afin que des protocoles se mettent en place ainsi qu'une attention particulière.**

## Journée Européenne

### JOURNÉE DES LANGUES EUROPÉENNES

Le 26 Septembre, tous les élèves de l'école de la Brosse-Montceaux ont participé à des activités en lien avec les **langues étrangères** : cours spécifiques, construction d'un jeu des 7 familles en diverses langues, exercices d'expression orale en anglais, allemand, polonais, italien, espagnol, portugais qui ont donné lieu à bien des fous rires ! Les élèves ont pu découvrir les similitudes langagières des pays voisins tout en mettant à l'honneur leurs origines diverses.

## Sport à l'école

### LES ÉLÈVES SE METTENT AU SPORT !

Depuis la rentrée de septembre, les élèves des écoles doivent bénéficier d'**Activités Physiques Quotidiennes**. Outre les traditionnelles séances d'EPS, ces « APQ » sont réalisées en classe ou à proximité de l'école, pour inciter les élèves à se dépenser physiquement et ainsi limiter les problèmes de santé. Les temps de récréation peuvent être aussi considérés comme des APQ si tous les enfants ont effectivement une activité physique efficace.

## Parents d'élèves

### MOBILISATION DE PARENTS D'ÉLÈVES CONTRE LA FERMETURE DE CLASSE DE RENFORT

L'année dernière, notre RPI comptait 155 élèves répartis sur 7 classes (6 classes + 1 classe renfort).

Classes	Effectifs
Ecole Esmans	
PS-MS	26
MS-GS	22
CP	22
Ecole La Brosse-Montceaux	
CE1	19
CE2	17
CM1	26
CM2	23

**Total : 155 élèves**

Cette année, nous comptons 159 élèves (donc +4 élèves) répartis sur 6 classes.

Classes	Effectifs
Ecole Esmans	
PS-MS	31
PS-GS	30
CP-CE1	22
Ecole La Brosse-Montceaux	
CE1-CE2	25
CE2-CM1	25
CM2	26

**Total : 159 élèves**

Nous constatons que la suppression de la classe renfort, attribuée l'année dernière, a des conséquences directes sur la répartition des élèves dans les 6 classes restantes. Ainsi, nous notons une généralisation des doubles niveaux.

Et s'y ajoutent des classes de maternelles en effectifs très importants.

Pour cette année, la répartition effectuée par les Directrices des deux écoles, sur demande de la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale), a permis à l'école de la Brosse-Montceaux de bénéficier d'effectifs acceptables. Cela a engendré inévitablement des effectifs plus importants pour l'école de Esmans et également la séparation des élèves de CE1 sur les deux écoles.

La DASEN a estimé qu'il ne fallait pas surcharger l'école de la Brosse-Montceaux... Mais n'a pas estimé nécessaire d'ouvrir la classe renfort pour éviter de surcharger l'école de Esmans.

L'année prochaine, en l'absence d'ouverture de la classe renfort et face à la quantité de travail que demande la gestion de classes de maternelles à 30-31 élèves, la répartition sera probablement faite différemment et apportera son lot de difficultés.

Il faut bien comprendre que les classes de maternelle ne sont pas des classes de garderie. Les enseignantes fournissent un vrai travail d'apprentissage fondamental qui permet aux élèves d'intégrer au mieux les exigences supérieures du CP.

Ainsi, un élève

- qui ne saurait pas découper et coller correctement une feuille,
- qui ne saurait pas tenir correctement un stylo
- et d'une manière générale qui ne maîtriserait pas correctement la motricité fine, rencontrera déjà des difficultés de concentration, de découragement et donc d'apprentissage dès le CP.

Aussi, il est parfaitement anormal que la classe renfort n'ait pas été maintenue cette année.

C'est pour cela que les délégués élus des parents d'élèves se sont mobilisés pour informer l'ensemble des parents et leur proposer des actions destinées à alerter l'Inspection Académique.

Notre travail de représentation des parents auprès de l'Inspection Académique a débuté en juin dernier.

Devant l'ignorance de l'Inspection, notre travail a repris dès le mois de septembre.

Toujours sans réponse concrète, nous avons donc entrepris notre première action sur le terrain, les journées «sans cartable», à partir du mardi 13 septembre.

Nous avons d'ailleurs reçu Monsieur Mithout, Inspecteur de la circonscription de Seine et Loing, le même jour, mardi 13 septembre à 8h30 à l'école de Esmans.

Ce RDV ayant été prévu, nous en avons informé l'ensemble des parents et leur

avons demandé d'être présents à nos côtés pour montrer notre détermination.

Deux délégués syndicaux de la CGT étaient également sur place pour appuyer notre demande.

Ce fut malheureusement un RDV raté, tant la mobilisation des parents a été faible. Ce fut une vraie déception.

Nous avons cependant maintenu les journées «sans cartable», sans grand succès également.

Aussi, devant le peu d'engagement des parents, nous leur avons demandé s'ils souhaitaient que l'on poursuive l'organisation du mouvement de protestation.

Nous n'avons reçu que 12 réponses :

- 11 parents souhaitaient poursuivre les actions.
- 1 parent s'y opposait.

Ceci a mis fin à notre mouvement.

Paradoxalement, une fois le mouvement terminé, certains parents, jusqu'ici muets, se sont alors manifestés. Mais c'était trop tard.

À l'évidence, nous constatons 2 problèmes :

- L'Inspection Académique n'est pas à notre écoute et ne semble guère intéressée par les difficultés d'apprentissage de nos enfants que nous faisons remonter.
- La faible mobilisation des parents ne va certainement pas encourager l'Inspection Académique à nous écouter davantage.

Aussi, nous allons réfléchir l'année prochaine à proposer des actions plus ciblées. Un sondage aura lieu dès le mois de mai pour savoir si les parents souhaitent soutenir nos actions ou pas.

Et il sera important que les parents soient présents en masse la matinée du 1<sup>er</sup> septembre dans les deux écoles, lors du comptage des élèves par les inspecteurs.

Lorsque les parents ont organisé ce type d'action dès le premier jour de la rentrée, ils ont obtenu de très bons résultats.



## RPI

## COMMUNIQUÉ

## COMMUNIQUE DU RPI CONCERNANT LA FERMETURE DE CLASSE DE RENFORT

Obtenue l'année dernière à grands efforts et mobilisations de la part des parents et des élus pour pallier les effets de la fermeture d'une classe sur notre regroupement, nous comptons bien cette année à ce que la classe de renfort, compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves, soit maintenue, voire même que la classe fermée l'an dernier soit réouverte.

**EXPLICATIONS :** Chaque année, les services de l'Education Nationale (EN) procèdent à une répartition des effectifs en fonction des besoins recensés sur les territoires. La donnée de base (le nombre d'enfants) étant très fluctuante, le travail est à reconsidérer tous les ans. Cela se traduit, selon les effectifs scolaires, par des ouvertures de classe, des maintiens de classe ou des fermetures de classe.

Une fermeture de classe correspond donc à la disparition d'une capacité au

niveau local. La pièce physiquement existe toujours bien évidemment, mais elle n'est pas pourvue d'un enseignant. Des seuils ont été définis, un pour la fermeture des classes, un autre pour l'ouverture. Evidemment le seuil de réouverture est plus haut que le seuil de fermeture ...

Il arrive parfois qu'un surnombre d'enfants en cours d'année conduise à la mise en place d'un « renfort » (un enseignant), que l'on affecte à une classe fermée, si les locaux de l'école le permettent. C'est ainsi que l'année dernière, alors que les effectifs ne justifiaient pas la fermeture d'une classe que l'EN avait quand même fermée, celle-ci avait fini par mettre un renfort sur la classe fermée et nous avons donc eu le même nombre d'enseignants que l'année précédente.

Manifestement, pour les services de l'EN il devait s'agir de reculer pour mieux sauter car la classe était malgré tout désormais fermée. Et bien que les effectifs cette année soient encore supérieurs à

ceux de l'an dernier, les seuils n'étant pas atteints, l'EN a refusé la réouverture de la classe. Le RPI, secondé par les parents d'élèves a donc engagé une action, espérant au final la réaffectation d'un renfort sur notre regroupement scolaire. Hélas, l'Inspectrice de l'Académie de Créteil a maintenu sa décision de ne pas affecter de renfort cette année sur la classe fermée.

Il est dommage que la mobilisation des parents ne se soit pas totalement faite lorsqu'elle était nécessaire car sur ces sujets, sans leur mobilisation, les élus manquent de moyens pour obtenir gain de cause. Il est facile aux interlocuteurs de mettre en évidence que cela ne semble déranger que peu de monde. Comme partout, l'union et le nombre font la force.

A méditer pour de prochains défis car c'est bien des chances d'avenir de vos enfants dont il est question !

Président du RPI,  
Jean-Jacques BERNARD

## USCB



Union Sportive et Culturelle du BRESMONT – USCB est une association subventionnée par ces trois communes : Esmans, La Brosse-Montceaux et Montmachoux. Elle a pour vocation de vous accompagner pour faire vivre vos associations.

Si votre association, sportive ou culturelle, est domiciliée administrativement sur l'une des trois communes, elle peut bénéficier de subventions dans le cadre de son activité.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires vous pouvez prendre le contact avec le Président d'USCB, M. CHIANESE Raffaele

Adresses mail :

uscbsmestmont@gmail.com

Téléphone : 06.25.28.12.92

N'hésitez pas à nous rejoindre !

## LES MARCHEURS DU BRESMONT

M. CHIANESE Raffaele : 06.25.28.12.92 - Mme FOUQUIER Agnès : 06.80.31.05.71

Site : <http://www.lesmarcheursdubresmont-esmans.fr/>



## Calendrier des sorties NOVEMBRE 2022

Lieu de Randonnée	Date	Heure départ place de l'église d'ESMANS	Type de Parcours	Km	
				GP	PP
BOURRON-MARLOTTE	Samedi 05	13H15 mn	Unique	11	
MISY SUR YONNE	Mardi 08	13H30 mn	Découverte	7	
SERBONNES	Vendredi 11	08H15 mn	Grand et Petit	13	10
MONTEREAU-FAULT-YONNE	Dimanche 27	13H30	Grand et Petit	13	10

## Calendrier des sorties DECEMBRE 2022

Lieu de Randonnée	Date	Heure départ place de l'église d'ESMANS	Type de Parcours	Km	
				GP	PP
SALINS	Vendredi 02	13H30 mn	Grand et Petit	13	10
LA BROUSSE-MONTCEAUX	Mardi 06	13H30 mn	Découverte	7	
VILLENEUVE-LA-GUYARD	Samedi 10	08H30 mn	Grand et Petit	13	10
PROVINS	Dimanche 18	08H15 mm	Unique	8	

## Le Potager Solidaire Brossois

### LE POTAGER BROSSOIS CONTINUE SON CHEMIN !

Comme tous les jardins, le potager a subi une longue période de sécheresse cet été. Malgré nos 4 réserves de 1 m<sup>3</sup>, il a été difficile d'arroser suffisamment les végétaux pour obtenir de belles productions. Cependant, tous les plants ont survécu, même si les fruits et légumes ont été moins nombreux et de petite taille (quoi que goûteux!).

L'automne est revenu au potager et les pluies de ces derniers jours ont permis à de nombreuses plantes de repartir en production de feuillage. Les poireaux commencent enfin à grandir.

Même en automne, il est possible de commencer certaines cultures. En septembre, nous avons semé des navets et repiqué des salades et des choux. En octobre, nous poursuivons avec les épinards, la mâche et bientôt les alliacées (ail, oignons, échalotes). Nous récoltons en ce moment des navets, des haricots, des salades, du chou kale, des betteraves, du céleri. Puis suivront les courges, les choux de Bruxelles et les citrouilles. Certaines planches sont donc remises en culture alors que d'autres sont recouvertes de BRF (broyat de bois), de compost ou de fumier afin d'améliorer la qualité de la terre et d'être prêtes dès le début du printemps.



Pour cet automne, nous poursuivons différents axes de réflexion :

- assurer notre stockage d'eau en doublant le nombre de cuves (il faudrait atteindre une autonomie de 2 mois sans pluie),
- parvenir à un système d'arrosage qui ne soit pas trop consommateur de temps ni trop dur physiquement,
- estimer la consommation des familles adhérentes au potager pour chaque légume afin d'en semer les bonnes quantités,
- assurer l'amendement (l'enrichissement) de la terre par les tontes d'herbes, feuilles mortes et autres,
- terminer la serre dont les arches ont été posées au printemps,
- et trouver un système pour passer moins de temps à désherber ... les allées !

Il pourrait être sympa au printemps prochain d'organiser avec tous ceux de La Brosse et des alentours qui ont un potager chez eux, un après-midi «Bourse aux plants», afin d'échanger certains plants que l'on peut avoir en trop et d'autres de variétés qu'on n'a pas. Début septembre (ou à un autre moment), nous pourrions aussi organiser un après-midi d'échange de fruits et légumes que chacun de nous aurions en surplus. Donnez-nous votre avis quant à une éventuelle participation (le.potager.solidaire.brossois@gmail.com).

**N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez venir nous rendre visite !**

**M. Philippe GSTALDER et Mme Patricia Korzec**



## Le Club des Aînés

**Lea activités du Club des Aînés Brossois ont repris cette année pour le plus grand bonheur des adhérents, dont le nombre est resté stable malgré le manque d'activité forcé du fait la pandémie de Covid.**

En juin, le voyage au Tyrol prévu depuis 3 ans et annulé ces deux dernières années a enfin pu être effectué, et a été un plein succès. Beau temps, région magnifique, guide au top qui nous a fait visiter un maximum de sites incontournables de cette région d'Autriche restée authentique et traditionnelle.

Le 13 octobre une paëlla conviviale réunira les adhérents, offerte entièrement par le club,

Puis en décembre une escapade en Alsace – Lorraine du 4 au 7 décembre est organisée avec un spectacle au Cabaret Royal Palace de Kirrwiller, et visite des marchés de Noël de Colmar, Riquewihr, et Xertigny.

Le 18 décembre le repas de Noël du Club est prévu, pour clôturer les activités de 2022.

**Renseignements auprès de Daniel DENIS, au 06 62 49 81 35**



## N° UTILES

- ▶ TAXI PAOLO RIBEIRO  
06 07 69 87 07
- ▶ SALON DE SABINE  
Salon de coiffure - 06 60 57 08 79
- ▶ BT Charpente Couverture  
THOMAS BONETTI - 06 25 41 27 91
- ▶ ETS HARDY  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
Installateur DE DIETRICH  
01 60 57 07 59 - 06 16 25 28 99
- ▶ SARL MICHEL BOIS  
Élagage - Taille - Abattage -  
Débardage de bois - Débroussaillage -  
Coupe et vente de bois de chauffage  
03 86 66 47 28 - 06 80 03 14 28
- ▶ LE PETIT PÉRICHOIS (RN6)  
Restaurant - 01 64 70 29 41
- ▶ JM.MECA TP  
JULIEN MINARD - Maintenance et  
réparation d'engins sur le site  
06 63 51 34 20
- ▶ ALIX COACH  
ALIX BERTIN - Coach, éducateur et  
animateur sportif  
Instagram : alix.coach
- ▶ L'ATELIER DE KRYPEL.S  
SOREL CHRISTEL - Confection de  
gâteaux personnalisés  
07 49 79 21 85

## GÉRER VOS BIENS IMMOBILIERS

### Vous êtes propriétaire de biens immobiliers ?

Depuis votre espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), vous pouvez consulter et faire vos déclarations foncières et taxes d'urbanisme, et dès 01/2023, déclarer les occupants de vos locaux d'habitation et les loyers appliqués.

La dématérialisation simplifie les démarches mais si vous avez des difficultés avec Internet, vous pouvez appeler 0 809 401 401 (service gratuit + prix appel)

**Responsable publication :**  
Alain DEMELUN

**Rédaction et réalisation :**  
Christine BEAULIEU, Sandrine BERTIN,  
Rose-Marie DENIS, Nathalie MARCHAL,  
Olga POMA, Patrice ROUX.

Impression : par nos soins

## RAPPEL

CONSEILS MUNICIPAUX • Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur votre site : [www.labrossemontceaux.fr](http://www.labrossemontceaux.fr)

## DECHETTERIE



### EXTENSION DE LA DECHETTERIE DE MONTEREAU

Afin d'améliorer la capacité d'accueil des usagers en déchetterie et la gestion des déchets ménagers en matière de sécurité et de protection de l'environnement, le Sirmotom travaille à l'extension de la

déchetterie située dans la zone industrielle de Montereau-Fault-Yonne. Les travaux débiteront en mars 2023 pour une mise en service en septembre 2024, sous réserve d'acceptation du permis de construire et d'autorisation environnementale. L'accès et la sécurité de tous sont au cœur de ce projet dont le coût est estimé à 3 700 00 €.

## Action du Lidl pour le RPI



**Le nouveau Lidl du Petit Fossard, situé sur la commune d'Esmans, face à la zone commerciale du Bréau, a ouvert ses portes au public depuis le 1er décembre 2021.**

Pour cette occasion il souhaitait faire profiter tout le monde de ce grand moment et a promis de reverser ainsi au syndicat intercommunal des écoles du Bresmont (qui regroupe les communes de La Brosse-Montceaux,

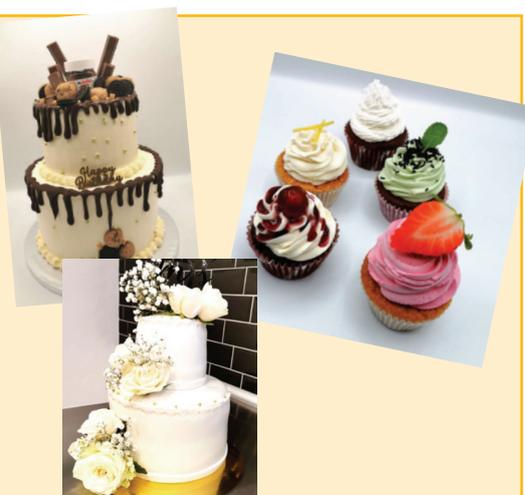
Esmans et Montmachoux) 0,50€, pour chaque passage en caisse d'un montant supérieur à 15€, effectué entre le mercredi 1er décembre et le samedi 4 décembre.

Vous avez été nombreux à participer à cette action ce qui a permis de réunir la somme de 2937,50 €. Une cérémonie de remise de chèque au profit des écoles du Bresmont a été ainsi organisée par le magasin LIDL le vendredi 17 juin 2022 à 15h30 à l'école d'Esmans. Après délibération, le syndicat intercommunal du RPI a décidé de répartir cette somme équitablement entre les deux écoles. Ainsi, chaque coopérative scolaire s'est vu offrir 1500 €, accompagné d'un kit pour le handball offert par les établissements LIDL qui soutiennent ce sport au niveau national. Merci à eux !

### L'ATELIER DE KRYPEL.S

Pour vos anniversaires, mariages ou réceptions, pensez à l'Atelier de KrypeL.S qui vous propose un large choix de gâteaux personnalisés, cupcakes mais également petits fours et verrines. « Chez L'atelier de KrypeL.S, la qualité est ma priorité. Tout ce qui sort du four est entièrement fait maison, avec les meilleurs ingrédients. J'ai hâte de vous faire découvrir mes spécialités ».

Pour plus de renseignements ou pour commander : SOREL Christel  
La Brosse-Montceaux  
Instagram : Latelerdekrystel.s  
<https://latelerdekrystel.s.wixsite.com>  
latelerdekrystel.s@gmail.com  
Tel. 07 49 79 21 85



Nouveau à Saint-Agnan  
Avec la Cie PLAT C'EST BÔ  
Venez découvrir l'atelier de théâtre d'improvisation adultes  
A l'espace du Moulin  
Le mercredi de 19H30 à 21H30  
(cours d'essai gratuits)  
Contacts : Valérie 07 50 94 57 59  
Jean-Luc : 06 60 06 27 99

*Le Salon de Sabine*  
✂ 01 60 57 08 79 ✂  
1 rue des sablons La Brosse Montceaux